

et obtint la dissolution du parlement. M. Sicotte fut " invité " par M. Sanfield Macdonald à se retirer de l'administration, et il retourna à la chambre comme l'un des membres de l'opposition, en compagnie de M. Cartier, etc.

M. Mercier se rangea avec eux contre le cabinet, dont le chef canadien-français était M. Dorion.

C'est à cette date qu'il eut dans le *Courrier de St-Hyacinthe*, avec les jeunes libéraux de l'endroit, des polémiques dont ses adversaires font encore quelques fois usage.

Jusqu'en 1866, il resta partisan de M. Cartier, tout en faisant ses réserves et en ne cachant pas ses répugnances au sujet du projet de la Confédération. Lorsqu'en 1866, l'arbitrage impérial fut accepté, il se retira finalement de la rédaction du *Courrier de St-Hyacinthe*, avec M. Paul^e De Cèzes, aujourd'hui secrétaire du Conseil de l'Instruction Publique. Ils donnèrent, dans un article revêtu de leur signature, les raisons de leur détermination. La " passion française " en est la note dominante, comme on peut le voir par l'extrait que voici :

" Le gouvernement n'a pas été attaqué par nous, quoiqu'il le fût par des écrivains consciencieux et guidés d'ordinaire par une haute intelligence et un patriotisme sincère. Prenant la position qui nous paraissait la plus rationnelle, nous n'avons pas cru voir des complices dans nos ministres, et nous nous sommes contentés de les mettre sur leurs gardes, en disant que le pays devait repousser l'arbitrage impérial, sous quelque forme ou prétexte qu'il fût présenté. "

" Il paraît que cette déclaration franche et honnête et parfaitement justifiable pourtant, a effrayé quelques-uns des patrons de cette feuille, mieux renseignés que nous sur les intentions de nos ministres, car on a eu la bonhomie de nous dire naïvement, que nos paroles pouvaient compromettre la grande cause. "

" Comme nous ne reconnaissons en politique de plus grande cause que la cause du pays, et de cause plus sainte que la cause nationale, et qu'aucune influence ne saurait être assez forte pour nous faire consentir à sacrifier les intérêts de nos compatriotes, l'avenir de la race Canadienne-française, à ceux des chefs que rien ne nous oblige à croire impeccables, nous n'hésitons pas à nous retirer de la rédaction d'une feuille où, malgré des